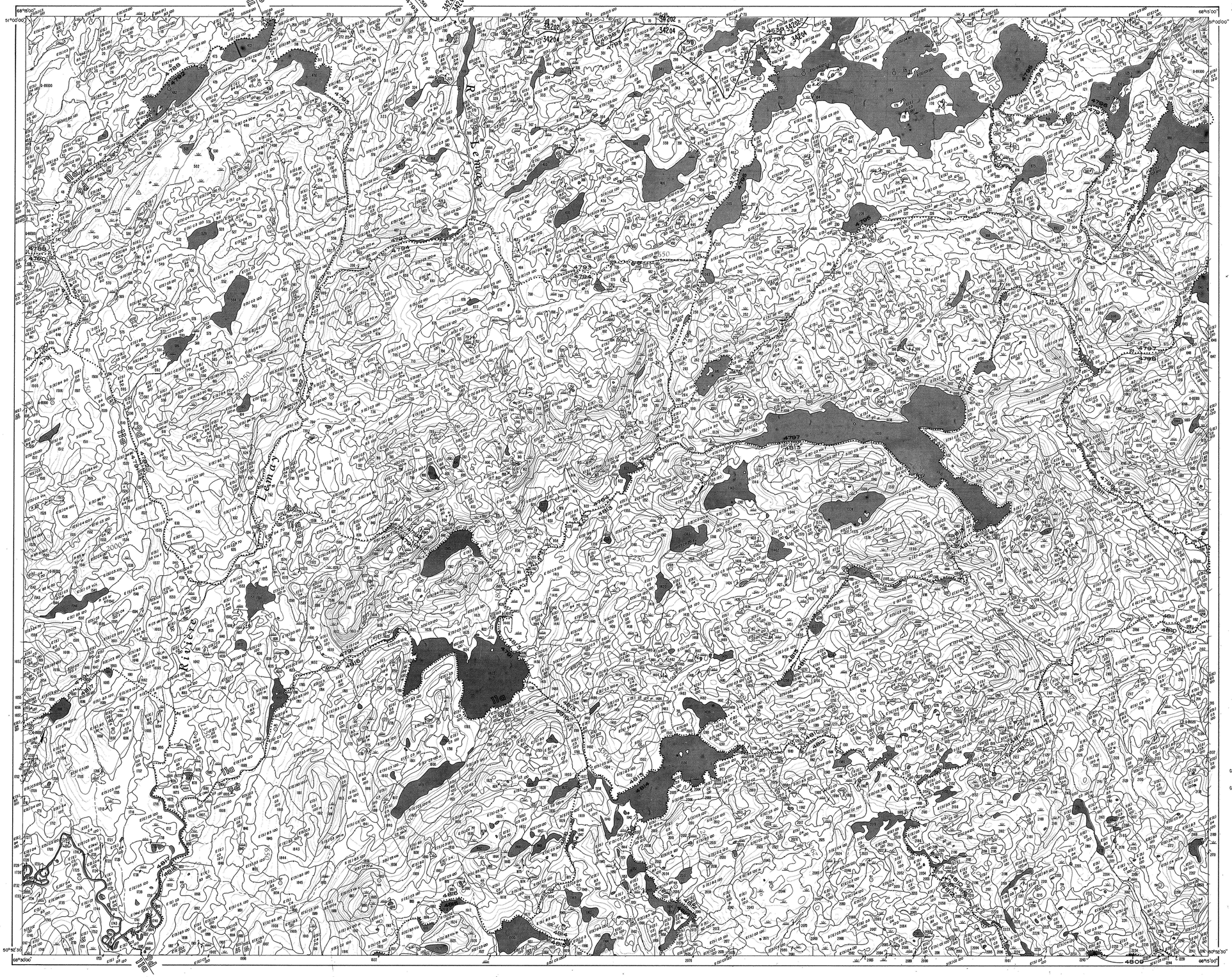

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — à épinette noire ou/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à épinette blanche
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (tels occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec sapin
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchersie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

Symbole	Tendance feuillue	Tendance résineuse
R		
R (13)		
R (12)		
R (11)		
R (10)		
R (9)		
R (8)		
R (7)		
R (6)		
R (5)		
R (4)		
R (3)		
R (2)		
R (1)		
R (0)		
P		
Pe (13)		
Pe (12)		
Pe (11)		
Pe (10)		
Pe (9)		
Pe (8)		
Pe (7)		
Pe (6)		
Pe (5)		
Pe (4)		
Pe (3)		
Pe (2)		
Pe (1)		
Pe (0)		
Pb (13)		
Pb (12)		
Pb (11)		
Pb (10)		
Pb (9)		
Pb (8)		
Pb (7)		
Pb (6)		
Pb (5)		
Pb (4)		
Pb (3)		
Pb (2)		
Pb (1)		
Pb (0)		
Pg (13)		
Pg (12)		
Pg (11)		
Pg (10)		
Pg (9)		
Pg (8)		
Pg (7)		
Pg (6)		
Pg (5)		
Pg (4)		
Pg (3)		
Pg (2)		
Pg (1)		
Pg (0)		
C (13)		
C (12)		
C (11)		
C (10)		
C (9)		
C (8)		
C (7)		
C (6)		
C (5)		
C (4)		
C (3)		
C (2)		
C (1)		
C (0)		
Pu (13)		
Pu (12)		
Pu (11)		
Pu (10)		
Pu (9)		
Pu (8)		
Pu (7)		
Pu (6)		
Pu (5)		
Pu (4)		
Pu (3)		
Pu (2)		
Pu (1)		
Pu (0)		
Mélèze		
Ml (13)		
Ml (12)		
Ml (11)		
Ml (10)		
Ml (9)		
Ml (8)		
Ml (7)		
Ml (6)		
Ml (5)		
Ml (4)		
Ml (3)		
Ml (2)		
Ml (1)		
Ml (0)		

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou/rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Épinette rouge résineuse
Épinette résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Cultivars rouge
Cultivars
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Peuplier faux-tremble
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche ouverte: 10-50 % 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30 "	50-70 "
50-50 "	50-90 "
90-50 "	90-90 "
120-50 "	120-90 "
120-70 "	120-120 "

FORÊT HÉTÉOKENE

Jn (jeune inéquienne): Plus de 2 dominances de feuillu tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Plus de 2 dominances de feuillu tolérants, majorité des tiges uniques de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	10m	11m	12m	14m	17m	20m	23m
DENSITÉ	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie autourde pentes > 31%		*

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (g) 50m d'L — S1 = densité; E1 = classe de pente; C3 = classe d'âge; (g) = origine; 50m = hauteur; d'L = classe de densité; L = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN, TREMBLAY INC.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 5
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 15
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 34202*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97800
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4810*
Région écologique: 9d

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/88
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-N-2	22-N-1	22-O-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-15	22-K-16	22-J-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-10	22-K-9	22-J-12	

22 K/16 N. O.